

Transformation des légumes : réglementation

Déroulé

Le CFPPA de Florac présentera les technologies de transformation des légumes en respectant la réglementation sur les produits végétaux :

- Présentation de la réglementation en vigueur (paquet hygiène, obligations réglementaires en fonction des modes de commercialisation, rôle des organismes de contrôle)
- Présentation des règles sanitaires
- Présentation de la réglementation sur le transport des denrées alimentaires
- DLC-DDM
- Traçabilité
- Étiquetage des denrées alimentaires
- Étude des technologies de transformation et de conservation
- Étude du matériel de transformation

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Aveyron

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 28/09/2018

Tarifs

Plus de renseignements

Nerea NGFOK

nerea-ngfok@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Portable : 07-82-75-81-26

Repas partagé

Dates, lieux et intervenants

29 nov 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans (La Mouline) 7 Côte
d'Olemps
12510 Olemps

Alexandre Doublé, formateur au CFPPA Florac

30 nov 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans (La Mouline) 7 Côte
d'Olemps
12510 Olemps

Alexandre Doublé, formateur au CFPPA Florac

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))